



Colloque Lisbonne – 7 juin 2014 – La Laïcité

ATELIER 1

*Laïcité: une voie d'émancipation pour les femmes
et vers la parité femmes-hommes*

Ce groupe a réuni des participantes de toutes les obédiences présentes.

En préalable, s'agissant des effets positifs directs ou indirects de la laïcité sur la situation des femmes, il nous a semblé souhaitable de remplacer le terme de « parité » par celui d'« égalité ». En effet, la parité va à la fois au-delà de l'égalité en visant une absolue égalité mathématique, et en deçà, en se limitant au champ de la représentation élective et non à l'égalité dans ses différents aspects. De plus, l'objectif de parité impose des politiques contraignantes qui vont parfois, même si c'est par nécessité temporaire, à l'encontre de l'égalité au sens strict (discrimination positive, quotas, par ex.)

Après avoir pris acte que la « laïcité » avait des acceptions et des contours variables selon nos différents pays et cultures, nous avons tenté de nous concentrer sur ce qui constituait notre socle commun, et non d'exalter nos particularismes. A cet égard, il est souligné que, souvent, les différences d'approche n'entraînent aucune incompatibilité. En particulier, la soi-disant intraduisibilité du mot français « laïcité » a été assez facilement résolue en espagnol et portugais et pourrait l'être en d'autres langues, s'agissant d'un mot d'origine grecque : laikos.

L'émancipation et la liberté supposent la possibilité de choix individuel, c'est-à-dire l'absence de dogme imposé.

Ce que la Franc-maçonnerie considère comme une vertu cardinale - la tolérance - est bien ce qui constitue le socle minimum de la laïcité : le respect du choix de l'autre, notamment en matière de croyances. Cela suppose, a minima, l'absence de dogme officiel, et donc l'absence de religion d'état. Nous bénéficions toutes, Franc-Maçonnnes du CLIMAF, de cette liberté mais nous sommes bien conscientes que c'est loin d'être le cas dans le monde.

La Laïcité implique la liberté religieuse, notamment celle des minorités - et nous mesurons combien cette liberté est battue en brèche ou même niée dans de nombreux pays -, **mais elle ne s'y réduit pas.**

La laïcité implique le droit de croire mais aussi celui de ne pas croire ou de changer de croyance. La laïcité se fonde, non simplement sur la liberté de culte, mais sur la liberté absolue de conscience, qui nous est chère.

La Laïcité n'est pas une idéologie. Elle n'est pas l'interdiction des religions, encore moins l'athéisme.

Cet amalgame trompeur est activement entretenu par les extrémismes religieux aux fins de conforter leur emprise sur les communautés qu'ils entendent contrôler.

Nous devons être très claires et très vigilantes à ne pas laisser travestir la pensée laïque, garante de consciences libres, en un processus anti religieux et liberticide.

Pour revenir plus précisément à notre sujet, **en quoi la laïcité a-t-elle des effets positifs sur l'émancipation des femmes ?**



Colloque Lisbonne – 7 juin 2014 – La Laïcité

Paradoxalement, la mise en perspective historique de la laïcité montre qu'elle ne s'est pas construite de pair avec la montée des revendications féministes. Tout au contraire. Mais il est indéniable que sans laïcité, aucune avancée n'est possible pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

On constate que les dogmes religieux vont toujours à l'encontre de l'égalité femmes-hommes en posant d'emblée un ordre « naturel » - puisque divin - des choses, induisant une hiérarchisation des rôles sociaux. Il faut d'ailleurs souligner que les messages religieux sont toujours délivrés par des intercesseurs masculins qui les utilisent à leur seul profit.

Tous les mythes fondateurs témoignent ainsi d'une vision essentialiste, dépréciative de « LA » femme, qui justifierait un statut inférieur dont les Eglises, quelles qu'elles soient, soutiennent les multiples déclinaisons.

- Enfermement du rôle des femmes dans leur fonction reproductrice, ce qui induit la condamnation de la contraception et de l'IVG, avec les régressions auxquelles nous avons pu assister récemment dans des pays pourtant réputés avancés.
- Appropriation du corps des femmes, parfois réduit à porter l'honneur d'un tuteur masculin ou de toute une famille.
- Mise sous tutelle juridique et administrative par des codes de la famille discriminants.
- Recours au concept de « complémentarité » pour mieux récuser l'égalité et affirmer la « valeur » inégale de l'être humain selon son sexe, 1 femme étant égale à ½ homme (héritage, témoignage, etc.)
- Assignation des femmes à l'espace domestique ou à des emplois rappelant cet espace : institutrices, infirmières, et plus particulièrement activités de « care » (soins des enfants, des personnes âgées). Discrimination à l'emploi et au travail.

Un corollaire est également d'installer dans les faits et dans les esprits une illégitimité de la parole et de l'action féminine dans la sphère publique.

Ainsi, aucun progrès, aucune avancée pour les droits des femmes ne peut se concevoir dans une société soumise à des diktats religieux, dont les théocraties sont l'exemple le plus criant.

Mais la sécularisation, si aboutie soit-elle, n'est pas pour autant suffisante à faire, d'une société, un Etat laïc, lequel implique une **réalité institutionnelle : celle de la séparation stricte entre le religieux et le politique.**

L'Etat se doit tout à la fois de garantir les libertés individuelles et interdire qu'aucune ne s'impose aux autres. Permettre à chacun de vivre sa foi à condition qu'elle ne soit jamais supérieure à la Loi. Cela vaut tout particulièrement pour les lois visant l'égalité femmes-hommes.

Toutefois, force est de constater que **la Loi ne peut pas tout**. Les pays des obédiences membres du CLIMAF ont, à des degrés divers, des lois garantissant l'égalité femmes-hommes et la non ingérence du religieux dans le politique. Certains sont très avancés en matière de laïcité institutionnelle, voire constitutionnelle. Pourtant, dans les faits, des discriminations culturelles, économiques, domestiques subsistent. La laïcité est une condition absolument nécessaire à l'égalité mais elle n'est pas une condition suffisante. Les réflexes patriarcaux et le machisme ont la vie dure, chez les laïques y compris. La Loi dans un pays ne fait pas la loi au foyer et un long travail reste à faire sur les mentalités.



Colloque Lisbonne – 7 juin 2014 – La Laïcité

C'est pourquoi l'éducation est essentielle. Il est significatif que les extrémistes religieux aient toujours comme priorité d'enlever les filles des écoles afin de leur interdire tout accès aux savoirs libérateurs. C'est dès le plus jeune âge, à l'école, mais aussi, dans la famille, par les modèles qui sont proposés aux enfants, que la culture à la laïcité et à l'égalité doit se construire.

Au niveau de l'Europe, les récents événements doivent nous alerter. Ce que nous croyions acquis en matière de droit des femmes peut être est brutalement remis en cause. La laïcité, cadre nécessaire à l'exercice de ces droits, est en butte à des attaques de plus en plus nombreuses.

Toute faiblesse ou toute indifférence fait le lit des extrêmes. Il est de notre responsabilité particulière de femmes et de Franc-Maçonnnes de résister à toute tentation de démission et de contribuer activement à la promotion de nos valeurs par notre vigilance et notre engagement, dans nos Loges comme dans la Cité.